

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. Fournier, 14, rue Comte, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Macon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS: A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'Avis de la Commission. -- Pas de Revision

LA JOURNÉE

La commission chargée de donner son avis sur la revision, a répondu par trois ou quatre fois non. Comme la réponse ne pouvait entraîner l'avis favorable qu'à la majorité absolue, quatre voix contre deux, c'est le rejet de la revision.

Les dreyfusards ayant échoué avec la commission, commencent une campagne d'intimidation pour amener le garde des sceaux à ordonner la revision de son seul chef.

M. Lagot publie une lettre pastorale pour demander des prières à tous les chrétiens dans la crise particulièrement douloureuse que traverse la France.

Les anarchistes ne se tenant pas pour satisfaits, ont menacé M. Casteau d'un nouvel attentat.

Classe "dirigeante"

Il existe une différence capitale entre l'école démocratique et l'école des Cercles que nous avons déjà appelée école féodale. Sans parler de l'estime profonde que nous avons pour ceux qui la composent, nous nous rencontrons très souvent avec elle sur le terrain économique, mais il est un point à propos duquel nous nous divisons complètement.

L'école des Cercles appuie sa réforme sociale sur le patronage des "classes élevées"; or ce patronage nous ne l'acceptons pas.

Certes, l'idée est grande; et pour notre part nous admirons ces gentilshommes qui, à la suite du comte de Mun, du marquis de la Tour-du-Pin, du Père de Pascal, de M. de Marolles et de nombre d'autres, ont rêvé pour eux et leurs semblables ce rôle très beau. Et nous les admirons d'autant plus que nous savons, pour l'avoir vu et pour le voir tous les jours, que ce n'est pas là une conception purement philosophique ou une fantaisie de dilettantes. La conviction de ces hommes est fondée sur de profonds sentiments chrétiens et, sortant du domaine des idées, elle pousse à agir et à se dévouer bravement.

Mais tout en payant à ceux dont nous parlons, le tribut d'une admiration légitime, nous ne croyons pas devoir accepter leurs idées.

Car, pour nous, en réalité, les classes telles qu'ils les concevaient n'existent plus; on ne naît plus "classé", comme autrefois, le mot et la chose ont fait leur temps. Il n'y a plus de classes ayant un droit inné au patronage. Si certains hommes par leur situation, leur fortune, leur naissance, ont des possibilités plus grandes pour travailler au bien général, ces avantages, concédés par la Providence, leur imposent des devoirs mais ne leur constituent pas de droits spéciaux, chose nécessaire pour que l'idée de classe put être conservée.

Nous ne nions pas qu'à certaines époques l'existence des classes dirigeantes n'ait été bonne et même nécessaire; que de leur sein ne soient sorties des individualités supérieures qui, s'appuyant sur elles, ont eu une action très efficace dans l'ordre social. Mais nous croyons que les monopoles qui constituaient jadis ces aristocraties: monopole sacerdotal comme en Judée, en Egypte ou dans l'Inde; monopole du commandement militaire, comme au moyen-âge; monopole de la richesse jointe à l'instruction supérieure, comme dans la première partie de ce siècle, n'existent plus. Que ce soit leur faute ou la conséquence des événements, la déchéance nous semble définitive et nous n'avons ni besoin de désirer une nouvelle nuit du 4 août pour la consacrer. Contre ceux qui s'imaginent de "la classe dirigeante" nous n'avons ni haine, ni envie, ni colère, nous croyons simplement que

le groupe auquel ils appartiennent n'a rien de ce qu'il faut pour constituer une classe capable de nous apporter le salut.

Avant 1789, c'est à la noblesse qu'on aurait demandé le salut; il y a cinquante ans, on se serait tourné vers la bourgeoisie; et chacun aurait trouvé cela tout naturel dans l'un et l'autre cas. Pourquoi maintenant ne se tournerait-on pas vers la grande masse du peuple, dont nous ne voulons certes exclure ni les descendants de la noblesse, ni les fils de la moderne bourgeoisie pour lui demander ce que la noblesse et la bourgeoisie n'ont pas su nous donner?

Ce qui devait entraîner et ce qui, de fait a entraîné la disparition des anciennes classes dirigeantes, c'est qu'il est arrivé un moment où leurs privilèges n'ont plus été le prix légitime d'une fonction. L'extension du service militaire a fait disparaître la classe des nobles-soldats. L'avènement du suffrage universel a supprimé la classe des bourgeois-législateurs. A la frontière c'est le peuple tout entier qui sauve la patrie, au Parlement c'est le peuple tout entier qui fait les lois.

D'ailleurs quand on veut bien regarder dans l'histoire d'autrefois, on ne tarde pas à s'apercevoir, que, en fait, pour ne considérer que notre pays, la France au moyen âge et sous l'ancien régime a surtout été gouvernée par des légistes et par des prêtres, c'est-à-dire, le plus souvent par des roturiers. Ce qui amène à dire — chose curieuse — que les vrais dirigeants n'étaient pas pris dans la classe de ceux qui certains regardent comme les plus aptes à diriger.

Puis, quand on essaie de lire autour de soi l'histoire qui se fait sous nos yeux chaque jour, on reste stupéfait, pour peu qu'on veuille se rendre compte de la manière dont se constituent ces "classes élevées" qui ont la prétention de nous sauver en nous gouvernant.

J'écris cet article à la campagne où je prends un peu de repos. Vis-à-vis la maison que j'habite est une superbe villa possédée par un tisseur millionnaire. Je vais frapper à la porte de mon voisin et lui demande à quelle classe il appartient.

— A la classe bourgeoise, me répond-il sans hésiter.

— Et le marchand qui vend au détail les étoffes qui se fabriquent dans vos usines? Et votre tailleur et votre bottier?

— Ce sont des marchands, des ouvriers.

— Les inviteriez-vous à votre soirée prochaine?

— Ah! mais non; petites gens et vendeurs au détail, il n'appartiennent point à la "Société".

— Mais on dit que le marchand drapier est fort riche.

— Qu'importe, il tient boutique, il n'est pas de notre monde et nous ne le recevons pas.

J'ai un ami fort riche qui est un des gros commerçants de sa ville. Cet ami a une femme charmante, très intelligente et fort distinguée. Cette femme croit qu'il est de son devoir de partager le labeur de son mari et de s'intéresser aux affaires de la communauté. Aussi, quoiqu'elle ait le moyen de payer dix comptables, elle veut tenir elle-même les livres de la maison et les clients reçoivent des factures écrites et signées de sa main.

Or cela suffit pour lui fermer les portes des salons de la "classe élevée"; elle ne fait point partie de la "Société". Si elle passait son temps à papoter, à changer de toilette plusieurs fois par jour, à recevoir et à rendre des visites bref si sa vie était oisive et à peu près inutile, les barrières s'abaisseraient devant elle; mais comme elle veut employer son temps elle est considérée comme inférieure et les barrières ne s'abaissent pas. Bien plus, pour que les barrières disparaissent complètement devant elle et devant son mari, il faudrait qu'ayant liquidé leur mai-

son de commerce, ils prissent l'un et l'autre le parti de ne rien faire du tout.

Voilà, quoiqu'on en dise, où en est en exceptant certaines individualités très honorables, la classe que l'on voudrait nous imposer comme dirigeante aujourd'hui: Des oisifs et des mandarins hissés sur les épaules des laborieux qu'ils dédaignent comme la statue dédaigne le piédestal.

Eh bien! cela ne nous suffit pas.

Abbe NAUDET.

SOUSCRIPTION DE LA "FRANCE LIBRE"

ET DU 3^e Congrès de la Démocratie Chrétienne

DEUXIÈME LISTE

MM. Léon Harmel père, Félix Harmel et Léon Harmel fils, avec l'expression de leur inébranlable attachement...	500 »
M. Ambroise Grajon, maire de St. Paul en Jarez...	100 »
Mme Permezel...	50 »
M. Joseph Giboz...	20 »
Un prêtre...	40 »
Honneur au mouton enragé...	50 »
D. Vel, avocat...	2 50
M. l'abbé L. E...	3 »
Aoste, deux anonymes; Peu d'argent et toutes nos sympathies...	7 »
Beati qui persecuti sunt patienter propter justitiam...	10 »
M. Ch. Pousse...	10 »
M. Alfred Arsac, ouvrier catholique et antijuif-bonifié de la France Libre...	2 »
A. G...	20 »
Justitia et Pax...	6 »
Des amis de la France Libre...	5 »
Un abbé du diocèse sympathique à la France Libre lui souhaite courage et persévérance...	20 »
Un prêtre lyonnais en témoignage de sympathie...	20 »
M. Gondel...	10 »
Mme Bernard...	5 »
G. D...	2 »
Trois amis de la France Libre...	6 »
Mme Mieral...	1 »
Ami quand même...	5 »
Deux vicaires amis de la France Libre...	5 »
Une partie de virette...	15 »
M. l'abbé Richard...	5 »
Peu d'argent et beaucoup de sympathies...	10 »
Un presbytère de la Haute-Savoie...	12 »
Un ancien magistrat...	25 »
M. le curé de M...	10 »
Bon courage aux vaillants lutteurs de la France Libre...	5 »
Un capitaine d'artillerie...	5 »
Edmond Lerida...	2 »
M. l'abbé T. à R. D...	5 »
Un curé, quoique pauvre, à la loyale et catholique France Libre...	10 »
Un curé de campagne...	2 »
Un vicair ami de la France Libre...	1 »
Deux séminaristes lyonnais dévoués aux jeunes de la France Libre...	2 »
M. l'abbé L. B...	10 »
M. l'abbé Paul F...	5 »
Anonyme...	1 50
Avec vous toujours...	10 »
P. C...	2 »
M. Cl. Sornay, vive Léon XIII	1 »
M. l'abbé S., vive la France Libre...	10 »
Un tailleur...	2 »
Total...	1050 »
Report de la 1 ^{re} liste...	814 90
Total général...	1864 90

"La France Libre Illustrée"

Numéro du Dimanche 25 Septembre

SOMMAIRE

Après les autres (suite, fin)	Jean Paul.
La souscription de l'illus.	Henri Lardanchet.
Contre l'abus du tabac...	H. L.
Bonne foi...	Grosclaude.
Pour le vin...	J. des Tournelles.
Le Petit drapeau (suite et fin)...	G. d'Esparbès.
Le petit chanteur...	Masson Forestier.
Le Solitaire (poésie)...	René Bazin.
Le Bonheur...	Abel Leclerc.
	François Coppée.
GRAVURES	
Saint Michel.	

PAS DE REVISION!

Les Dreyfusards ne tiennent pas aujourd'hui la revision, puisque l'avis de la commission, quoique partagé, implique légalement le refus et est tenu pour négatif.

Désarmeront-ils? Que nenni!

Ils touchent au but, au contraire, il ne reste plus entre les embrassements du Judas et des traîtres, fauteurs de révolution, que l'épaisseur d'une conscience, chose qui devient de plus en plus fragile.

Le garde des sceaux, à qui seul appartient d'ordonner une revision, a reculé devant les calamités qu'entraînerait pour la France la réouverture d'un procès que la fatidique condamnation ne pas terminer l'agitation, s'il y a huis clos, et à compromettre les intérêts les plus vitaux de la défense nationale s'il y a débat public.

Il a voulu rejeter sur d'autres la lourde responsabilité d'une décision, et il se trouve que l'avis mitigé de la commission le laisse seul en face de ses perplexités, qu'on lui renvoie la balle et qu'on lui dit: «Choisis entre les intérêts de la France et la volonté juive».

S'il balance, la juiverie puissante cassera aux gages, quand elle aura trouvé l'instrument plus docile de ses desseins sinistres.

A défaut de Pilate disposé à se laver les mains du sang qui peut couler, elle enverra Caïphe qui prendra tout sur lui.

C'est ce que pense le ghetto qui se congratule derrière les bandes révolutionnaires qu'il a soudoyées.

Et cette seule raison suffirait pour que nous n'acceptions jamais cette mesure qu'on entend nous imposer par la force, par l'accumulation des lâchetés, des vilénies, sans qu'apparaissent une présomption d'innocence — ô railerie! — du maudit qui, après nous avoir vendus, nous vaut ces abominations.

Nous voulons que la juiverie nous vaille, affiche enfin son pouvoir de destruction, afin qu'on la détruise à son tour et qu'elle s'écroule sous les ruines par elle accumulées.

Il importe qu'ils aillent jusqu'au bout dans l'infamie pour que les Français aillent jusqu'au bout dans l'honneur et comprennent que l'ennemi le plus redoutable, ce n'est pas la Prusse dont notre armée se fiche actuellement «comme d'une pomme», c'est le juif qui nous livrera pieds et poings liés à son attaque.

Patience! Les intrigues s'éclaircissent déjà d'un jour sinistre, et il y a trop de complices dans la machination, trop de traîtres évoluent autour du traître Dreyfus, pour qu'une indiscrétion, un aveu ou une vengeance ne nous mette bientôt sur la trace des Judas restés impunis.

A la place de la revision, le peuple fera la lessive.

Martel.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Dimanche, 25 septembre. — 568 jour.
Lever du soleil, 5 h. 52; coucher, 5 h. 51.
Lune, P. Q.
Saint Firmin, évêque.
Saint Eusebe.
Chez les musulmans, solennité de la naissance d'Ali.

1896. — Franc-maçonnerie. — Le F. D. de quaire-Groble, bien connu dans notre région, est élu membre du conseil du G. O. de France.

Le baromètre ayant de nouveau baissé sur toute l'Europe, et, sauf sur la Scandinavie, les fortes pressions de la mer du Nord ne couvrent plus qu'une bande étroite qui s'avance jusque sur le nord de la France.

D'autre part, des pressions faibles se moient sur la Russie et au large de nos côtes ouest et un tourbillon secondaire s'est formé sur le golfe de Gènes.

Le temps assez beau et frais semble devoir se continuer.

LE DÉMÉNAGEMENT DU GRAND-LIVRE

On a commencé hier le déménagement du Grand-Livre, qui sera terminé ce soir. Le Grand-Livre de la Dette publique, qui

l'on transporte de la rue Cambon à Saint-Cloud, se compose de 500 registres, 4.000 paquets de feuilles nominatives des créanciers de l'Etat, et 315 casiers à 18 cases chacun, contenant des milliers de fiches aux noms des propriétaires passés et présents des rentes françaises.

C'est dans de grandes voitures de déménagement qu'ont été emportés toute la journée ces divers éléments du Grand-Livre.

Il n'a pas fallu moins d'une douzaine de ces voitures pour les transports de la première journée de déménagement du Grand-Livre.

ÇA NE TRAINE PAS

C'est à Odessa que se passe l'histoire. Trois muletiers causent ensemble, l'un Russe, l'autre Français et le troisième Anglais, et ils s'entretiennent des mérites respectifs de leurs gouvernements.

— Voulez-vous savoir, dit le muletier russe, comme notre empereur veille sur nous, et avec quel soin il nous protège? Eh bien! une supposition qu'un de vous deux me donnerait une gifle, je n'aurais qu'à me plaindre, et tout de suite on le mènerait chez le commissaire, et de là en prison; ça ne traînerait pas.

— Et moi, dit le Français, sais-tu ce qui arriverait si tu me donnais la gifle dont tu parles? Non, n'est-ce pas? Eh bien! mon ami, c'est l'ambassadeur de France, mon ambassadeur, qui s'en irait chez toi et te lui demanderait réparation pour moi, et ça ne traînerait pas.

— Et moi, reprit l'Anglais, sachez vous ce qui arriverait si l'un de vous me donnait la gifle? Le lendemain, entendez-vous bien! Le lendemain, une flotte anglaise entrerait de vive force dans le port et bombarderait la ville. Ça ne traînerait pas.

Sur quoi, le Russe, se tournant vers l'Anglais et lui envoyant une énorme gifle, une gifle à assommer un bœuf, lui dit d'un ton pénetré: — Je n'ai jamais vu un vaisseau de ma vie se ruer sur un vaisseau de ma vie. Ça ne traîne pas!

LES POSTES DANS LE MONDE

Il résulte du rapport du Bureau international de l'Union postale de Berne que le pays qui réalise les plus fortes recettes postales est l'Allemagne qui a reçu 485 millions et dépensé 460 millions de francs.

Viennent ensuite les autres pays dans l'ordre suivant:

Etats Unis...	Recettes en millions	Dépenses id.
Angleterre...	398	449
France...	286	262
Russie...	224	174
Autriche...	160	116
Italie...	113	104

Puis l'Italie avec 50 millions de recettes; la Hongrie, 49; le Japon, 29; la Suisse, 25; l'Espagne, 23; la Belgique et le Canada, 19.

Par rapport au chiffre de sa population, l'Angleterre expédie 43 lettres par habitant; la Suisse, 29; les Etats-Unis, 29; la Belgique, 23; l'Allemagne, 21; la France, 19.

L'Angleterre a un bureau de poste par 2.089 habitants; l'Allemagne, un par 1.980 habitants; la Suisse, un par 930 habitants; la France, un par 5.000 habitants; la Belgique, un par 6.900 habitants.

L'Angleterre a un bureau de poste par 17 km carrés, l'Allemagne un par 23, la Belgique un par 34, la France un par 72.

A TRAVERS LES BARREAUX

Si jamais vous rencontrez M. Knight, correspondant du "Times", regardez bien son vêtement. C'est peut-être celui dont voici l'histoire. Quand il fut incarcéré au fort Morro, M. Knight sentit le besoin de se faire un vêtement, le sien étant de la catégorie dite "haillons". Il envoya bien chercher un tailleur, mais lors que celui-ci arriva, l'accès de la cellule lui fut interdit! Comment faire?

Le tailleur ne s'embarassa pas pour si peu et à travers les barreaux de fer de la fenêtre il prit les mesures! C'est de la même façon que se fit l'essayage quelques jours après.

Comme nous voyez, il n'y a pas que les avocats qui réussissent dans le barreau!

MES CISEAUX

La sagesse des nations.
Proverbe chinois.
"Il ne faut jamais frapper une femme avec une fleur..."
Proverbe arabe.
"Il ne faut jamais frapper une femme avec une fleur... prends une matraque..."

NOS PRIMES

AUX AMATEURS DE MUSIQUE

Les mélodies de Schuman, presque aussitôt épuisées que reçues, viennent d'être remplacées dans notre catalogue de primes par un recueil de

MÉLODIES DE SCHUBERT

Ce recueil, d'une valeur commerciale de 18 fr., contient 26 mélodies célèbres pour piano et chant, avec paroles françaises de V. Durailly.

Nos Dépêches

SÉRVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

CONSEIL DE CABINET

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin à dix heures, en conseil de cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Henri Brisson.

MM. Peytral et Viger, indisposés, n'assistaient pas à la réunion.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître l'état des affaires de Crète.

Le conseil a expédié les autres affaires courantes.

Le prochain conseil de cabinet est fixé à lundi matin.

Interrogé à l'issue du conseil par un journaliste, M. Brisson a déclaré que le conseil n'avait voulu prendre aucune décision sur la revision de l'affaire Dreyfus, pendant l'absence de MM. Peytral et Viger.

Cette décision a été renvoyée à lundi.

On se demande si la décision définitive du gouvernement n'a pas été ajournée, tout simplement pour l'un des quatre motifs suivants, ou même pour tous les quatre à la fois:

1° Il est d'usage de ne prendre une décision aussi grave que quand tous les ministres sont présents. Or, MM. Viger et Peytral, dont l'opinion est d'ailleurs connue, sont actuellement absents de Paris.

Le premier est plutôt défavorable à la revision, tandis que le second est revisionniste.

2° En prévision du grand meeting qui doit avoir lieu demain, et qui ne sera probablement pas sans provoquer une vive agitation, le gouvernement n'a-t-il pas voulu ne faire connaître sa solution que lundi, afin d'éviter de mettre les manifestants en présence du fait accompli.

3° La commission du ministère de la justice s'est-elle trouvée parquée aux deux parties égales? C'est-à-dire par trois voix contre trois, alors que la décision doit être renvoyée à la majorité de quatre voix contre deux?

4° Le conseil de cabinet aurait été divisé sur la question de savoir si le "Petit Bleu" devait être joint au dossier Dreyfus ou bien s'il devait être joint et envoyé au premier conseil de guerre.

UN DÉMENTI

Paris. — Il est faux que des tentatives de revote se soient produites dans notre colonie péninsulaire. Le plus grand calme règne à la Guyane.

PLACEMENTS MINISTÈRE

Paris. — Nous apprenons que le général Chanoine, ministre de la guerre, doit se rendre demain dans la Marne, accompagné de MM. Léon Bourgeois et Viger pour assister à un banquet offert à l'occasion de la démission de son oncle comme député, banquet qui avait été ajourné à cause d'empêchements successifs.

Le général Chanoine est un ancien conseiller de la Marne.

L'Affaire Dreyfus

La revision repoussée par la commission

La commission judiciaire de revision est partagée par trois voix contre trois.

L'égalité des voix emporte le rejet de la revision.

LE REJET DE LA COMMISSION ET LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — On a vu que le conseil des ministres avait ajourné sa décision sur la revision jusqu'à lundi prochain.

Les renseignements que nous avons recueillis à la dernière heure, dit le Temps, nous permettent de préciser la manière dont se pose la question. La commission consultative du ministère de la justice composée, comme on le sait, de six membres, s'est partagée en deux portions égales, trois membres donnant un avis favorable à la revision et trois membres s'y montrant opposés, par la raison que les conditions juridiques requises ne seraient pas remplies.

En cet état, la commission adoptant la jurisprudence qui a cours au Parlement, et aux termes de laquelle, en cas de partage égal des voix, il y a rejet, a émis un avis négatif. C'est cet avis qui a été communiqué au garde des sceaux et communiqué par lui ce matin au conseil de cabinet.

